

[Paris], le 12 mars 1840, Abel Villemain à François Guizot

Auteurs : Villemain, Abel-François (1790-1870)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[Ambassade à Londres, France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère de l'instruction publique \(France\)](#), [Politique \(France\)](#), [Posture politique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date 1840-03-12

Editeur de la fiche Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

Langue Français

Cote 24, AN : 163 MI 42 AP 195 Papiers Guizot Bobine Opérateur 31

Nature du document Lettre autographe

Support copie numérisée de microfilm

Etat général du document Bon

Localisation du document Archives Nationales (Paris)

Transcription

Mon cher ami, je vous remercie de votre excellente lettre, et de la confiance entière avec laquelle vous me parlez. Je ne vois rien dans les circonstances qui contrarie ma disposition naturelle à approuver ce que vous faites. Le parti que vous avez pris me paraît bon surtout par les inconvénients qu'aurait eu le parti par contraire. Le bien d'ailleurs que vous pouvez faire au pays dans une occasion prochaine est une considération qui supprime toutes les autres. Ce que je regrette, c'est ce qui vous est étranger. C'est l'appui donné à une formation dont les conséquences se

développent.

Citer cette page

Villemain, Abel-François (1790-1870), [Paris], le 12 mars 1840, Abel Villemain à François Guizot, 1840-03-12

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/8677>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationLondres (Angleterre)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 02/05/2025 Dernière modification le 05/06/2025

9.º 24

lors de 12 mars 1840

Mon cher ami, je vous remetsci
de votre excellente lettre, et de la confiance
entière avec laquelle vous me parlez, je
ne vois rien dans les circonstances qui contrarie
ma disposition naturelle à approuver ce
que vous faites, le parti que vous avez pris me
paraît bon surtout par les manœuvres qu'aurait
eu le parti contre. Le bien d'ailleurs que
vous pourrez faire au pays dans une occasion
prochaine est une considération qui supprime
toutes les autres, ce que je regrette, c'est ce qui
vous est étranger, c'est l'appui donné à une

formation dont les conséquences se développeront. Vous agirez
toujours à propos, et noblement, mais le mal sera grave:
ce ce qu'on a créé sera également dangereux par sa durée
et par sa chute. ce que vous indiquez pour le ralliement
d'une majorité rencontrera de grands obstacles. Il est
difficile de changer le Mayeur, en présence de l'ennemi.
et malgré le grand succès qu'a obtenu M. Dubatet
pour le ralliement, il aurait été plus à préférer une partie
des 220 à leur ancien chef, tant que ceup:ci reste un
ne trouvant plus une autre force prendre la même position
de résistance. C'est en cela qu'une grande occasion a
été manquée, et qu'on retrouve ce qu'on n'a pas
voulu remplacer. cette tendance est d'abord très
marquée dans une minorité de plus de 150 députés; en
voici la voix dans toute la partie de la gauche qui n'a
pas été dans la gauche officielle. Je n'en conclus pas
cependant la réduction des fonds secrets, mais
une position bien fausse à mes travaux qui

induit à toute aile
d'opposition. Cela dit, on
peut dire que
toute facilité de maintenir
conservant, avec ou
malgré tout ce que !
Le Labouché fait rentrer
mais je ne concorde pas
gauche. Il ne le veut
appuyé et lui fait dire
c'est un autre intérêt.
chambres, ce ne peut
tout est personnelle de
qui a rédigé de la for
cher une. Vous avez
à quelque chose.
jusqu'au 1er a réu

6. vous agirez

comme je vous

par la force

de l'assurance

de l'ordre, il est

à l'ordre

de l'ordre

de la partie

qui suit une

une position

cas où

il n'y a pas

de révolte

de révolte, ce

ce qui n'est

pas

mais

ce qui

incluera toute la gauche, et aura besoin de la
dictature. là, dit-on, sera la crise. mais pourquoi
l'avoir rendue possible, lorsque tout le chambre devrait
tout faciliter de maintenir un gouvernement ferme, modéré,
conservateur, avec un centre qui que ce soit aujourd'hui,
malgré tout ce que j'entends dire, je ne crois nullement que
le cabinet soit renversé sous l'assaut par cette force.
mais je ne crois pas non plus que ton chef se dégage de la
gauche, il ne le veut ni ne le peut, en personnel, sans qu'il en sorte
assuré et lui fait contrepoids dans son cabinet. une telle personne
est un autre intérêt, mais elle est sans force aucune dans les
chambres, ce ne peut qu'avoir lieu sans s'opposer à rien.
tout est personnifié dans M' Thiers: ce n'est la croissance de
qui a transformé la force à un autre nom. Je vous dirai. M'sieur
chez moi. vous enverrez des détails plus précis, ce qu'il
a quelque chose. mais je vous parle du monde, en ne
suis mêlé à rien. pas devoir de famille, au contraire que

Br. 24

par goût, je ne suis jette sans quelques travaux qui
me prennent tout mon temps: ce j'ai laisse fort long
tout ici personnelle, avec peu de prétention pour moi;
et beaucoup de less pour autre, j'aurai pu je crois, rendre
quelque service, je ne me plains pas de recoupte: mais je
ne le fais pour dit: et je ne songe plus, je vous l'avoue,
qu'à m'assurer par un travail tout utile à la
continuation de mon indépendance, et l'avenir dont j'ai besoin.
on fait ici l'impression que vous avez fait à Londres, en
le grand accès que vous avez reçu. Vous releverez au
dehors la dignité du gouvernement: mais que deviendra-t-il
à l'intérieur.
recomme Monsieur une la nouvelle assurance de vos
mes sentimens devra, par estime profonde et par
attachement sincère.

A. Meunier